

Réunion du Conseil de quartier du Reclus

COMPTE-RENDU

17 JUIN 2015

20 H

Faculté des Sciences de Vandœuvre

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	Habitants : 25 personnes. Partenaire : M. Michel JEANNOT, correspondant de presse de l'Est Républicain. Commune : Elus : M. Stéphane HABLLOT, Monsieur le Maire et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative ; Personnel municipal : M ^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Christophe NOEL, Reporter multimédia du service Communication, M. Philippe MANSUY, service Communication, M. Erwan ERMEL, Collaborateur du Cabinet du Maire, M. Jawad DAHLOURI, médiateur de nuit, M. Rochdi ELAJI, médiateur de nuit.

Ordre du jour : - Présentation des travaux du Cœur de ville
- Présentation des travaux du Réservoir d'eau du Parc Pouille.

Discours de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire remercie les habitants présents, dans ce lieu inhabituel, l'amphithéâtre de « la faculté des sciences qui nous accueille exceptionnellement ce soir. Il est important que vous sachiez quels travaux sont prévus dans votre ville pour les années à venir : en effet, nous sommes à un tournant important qui engage l'avenir de notre ville. Les agglomérations ont pris de l'importance. Aujourd'hui, le président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy parle de métropole : c'est l'occasion de mutualiser les services. Notre force, c'est la proximité avec les habitants. Nous souhaitons vous consulter parce qu'on a des forces et des faiblesses. L'ancien Maire Richard Pouille avait pris des décisions importantes : il a préservé le cœur de ville avec le parc qui porte son nom aujourd'hui. Autre atout : la proximité des autoroutes qui desservent la ville. La ville a aussi des faiblesses, comme le nombre de logements sociaux qui s'élève à 5 000 logements sur un total de 14 000 logements (dont 8 000 de collectifs). Or, de nombreux bâtiments ont mal vieilli : Montet Octroi, Villes de France, qui datent d'une quarantaine d'années. Nous avons rencontré la Ministre de la Ville récemment, pour obtenir l'autorisation de démolir quelques tours, car Vandœuvre ne doit pas devenir le réceptacle de toute la misère sociale. C'est pourquoi, nous avons décidé la démolition du Centre commercial Jeanne d'Arc où les commerçants partent car les loyers sont trois fois plus élevés que la moyenne des loyers de cellules commerciales. Avec la CUGN, nous avons aussi décidé de réaliser un projet immobilier à l'emplacement des anciens bâtiments vides du Pôle de l'Eau juste à côté du parc du Charmois : une centaine de logements vont être construits. En ce qui concerne l'éco-quartier Biancamaria, des bâtiments sortent actuellement de terre mais on est un peu déçu de la réalité, du décalage entre ce qui se crée et ce qui avait été présenté aux habitants. A plus long terme, Vandœuvre se dotera aussi d'un nouveau quartier, sur l'emplacement de l'ancienne caserne Faron. Comme nous ne sommes pas des spécialistes, nous avons besoin de votre avis car vous vivez dans les quartiers. Notre but est de travailler ensemble pour l'unité urbaine de notre ville. Au centre des Nations, des commerces ferment. Cela peut se régler si on évite le phénomène de densification. Il est donc important de se rencontrer pour échanger sur ces sujets. »

1) Présentation des travaux de rénovation du Cœur de ville :

Les travaux de Rénovation du Cœur de ville devront être terminés pour le 17 juillet 2017 : cette date est une contrainte imposée par l'Etat qu'il nous faut respecter pour toucher les subventions nationales. La réception de la première tranche des travaux a eu lieu fin mai (travaux des parkings P1 et P2 et autour des Nations). Le coût des travaux du Cœur de ville s'élève à 20 millions d'euros.

De mai 2015 à mai 2016 : début des travaux concernant la rue de la Poste. Cette rue sera rénovée entièrement, les deux parties nord et sud, et la petite rue qui passe devant la poste resteront ouverte à tour de rôle le temps des travaux pour permettre l'accès à la Poste par Gembloux ou par le Boulevard de l'Europe. Le mail piéton sera terminé.

Décembre 2015 : ce sera au tour de l'esplanade du marché d'être en travaux. Les marchands migreront vers

la rue de Gembloux. La partie nord située le long du parc sera à double sens et plus à deux fois deux voies, avec une zone de contre-allée aménagée en stationnement.

Mai 2016 : Fin des travaux de la rue de la Poste et des parkings. Début des travaux de la deuxième moitié du parking. »

La tour des Nations va-t-elle être rénovée ?

M. Carpena : « *Non, car la tour des Nations est une copropriété privée. Mais une étude sur son avenir est en cours. Il y a une vacance importante des cellules commerciales, en raison des charges trop élevées qui mettent l'avenir économique du centre des Nations en danger. Ce qui la sauve pour le moment, c'est la présence de nombreux professionnels de santé. Match est une locomotive timide en raison de la paupérisation du secteur. Le panier moyen est de 10 euros, mais le supermarché sauve la mise grâce à une importante fréquentation. La solution consisterait à raser trois étages de la tour et à retirer des cellules commerciales, car ce centre est surdimensionné. Les scénarii proposés sont tous très coûteux. Il est probable que les copropriétaires ne pourront pas l'assumer.* »

Un habitant fait remarquer que « *cet aménagement du Cœur de ville peut attirer de nouveaux commerçants.* »

M. Carpena : « *Les extérieurs prévus par les travaux de rénovation du Cœur de ville sont sympathiques. Mais le centre des Nations n'est pas ouvert sur l'extérieur : sa conception date des années 70. Ce qui fait que les gens n'ont pas tellement envie d'y rentrer. Il n'est pas engageant et en plus, il ferme tôt, à 21 heures. Or, pour un restaurant, cela n'est pas viable. Il y a plein de règlements de copropriété à modifier dans cette copropriété vieillotte.* »

Au niveau du **marché**, un rond-point sera créé au carrefour des rues de Malines-Belgique-Péri et Gembloux, avec une séparation de toutes ces rues. La place du Benelux sera interdite au stationnement [mais ouverte aux forains une fois par an]. Le parking souterrain sera en fonction et son accès se fera par le haut de l'esplanade : la descente par le P1 et la sortie par les P2 et P3 par Gembloux.

D'août 2016 à mars 2017 : les travaux de l'esplanade du marché se termineront, ainsi que le rond-point et le petit parking de la médiathèque. Fin des plantations autour de la médiathèque et de la création de la rivière. Fin du rond-point de la rue de Gembloux, de la rue de la Poste et de l'entrée du parking P3.

Les jours de marché, le rond-point ne gênera pas les piétons ?

M. Carpena : « *On ne traverse pas un rond-point à pied. C'est pourquoi, le grand rond-point Charles de Gaulle ne sera plus traversé par les piétons, qui passeront en amont et en aval de ce rond-point, sur des plateaux surélevés sécurisés. L'accès à la résidence Cassiopée sera changée de place (par la rue de Gembloux) pour éviter l'accès actuel par la rue Gabriel Péri trop accidentogène. Un passage surélevé sera installé dans le boulevard de l'Europe au niveau des Nations pour faire ralentir les automobilistes et les feux tricolores seront réglés de façon à ce que l'onde verte existe pour les automobilistes qui respectent la limitation de vitesse à 40 Km/h. Cela permettra de garder une circulation fluide mais ralentie.* »

Autres questions concernant la présentation de la rénovation du Cœur de ville :

Une habitante signale que la traversée du Boulevard de l'Europe est rendue dangereuse à cause de la végétation pour les piétons, au niveau de la résidence Minerve située dans la rue du Portugal, bien qu'on traverse sur un passage piéton.

M. Carpena : « *La traversée piétonne du Boulevard de l'Europe va être repensée lors des travaux de rénovation du Cœur de ville, avec de grands passages piétons et un système de feux tricolores synchronisés en onde verte si les automobilistes roulent à 40 Km/heure.* »

PISTES CYCLABLES

Un habitant souhaite savoir si des pistes cyclables sont prévues dans le cœur de ville et à quel emplacement ?

M. Carpena : « *Il y aura une piste cyclable le long de la rue de Gembloux, sur la partie nord de la rue, sur le trottoir partagé avec les piétons ainsi que le long du parc. Le but est de raccorder cette nouvelle piste cyclable à celle prévue dans l'autre sens.* »

M. Donati complète : « Plus la continuité sur le boulevard de l'Europe, avec une piste cyclable au niveau des Nations. On en crée également une le long de l'avenue Jeanne d'Arc et une qui permettra de circuler tout autour du parc Pouille, car le parc n'a pas été conçu pour une circulation de cyclistes. »

2) Présentation des travaux du réservoir d'eau rue Gabriel Péri :

M. Carpena : « Parallèlement aux travaux de rénovation du Cœur de ville, d'autres travaux vont commencer à la fin de l'année, pour créer un grand réservoir de 30 000 m³ de 178 mètres de long sur 35 mètres de large et 15 mètres de hauteur, sous le parc Pouille. La ville de Vandœuvre fournit toute l'eau de l'agglomération, avec le réservoir actuel St-Charles, mais l'autonomie n'est que de trois heures. Avec ce nouveau réservoir, la capacité sera quadruplée. Ainsi, si un camion pollue la Moselle (où l'eau est pompée), toute l'agglomération aura 12 heures d'autonomie d'eau. »

M. Donati : « Au début, ce projet nous a fait très peur, parce que la CUGN touchait au parc Pouille. Mais la CUGN nous a présenté un projet où il est prévu de nombreuses plantations. On en profitera aussi pour déplacer l'actuelle roseraie. Le chemin sera reconstitué. »

Un habitant souhaite connaître « le circuit des camions ».

M. Donati : « Pour les riverains, ces travaux se traduiront par le passage intensif d'un total d'environ 2 000 camions chargés de terre. Les riverains de la résidence Andromède et du square d'Oslo seront gênés car les camions passeront par la rue de Norvège puis la rue Désiré Masson. »

M. Carpena : « En raison de l'emprise des travaux (qui est plus importante que la taille en elle-même du réservoir), qui commenceront fin 2015, le site où se déroule la Fête des Associations sera impacté. Par conséquent, l'emplacement de la fête des Associations sera déplacé d'une centaine de mètres. »

M. Carpena : « Tout le long du réservoir d'eau (qui sera enterré), il est prévu 70 places de stationnement en épis avec une entrée et une sortie, places créées en contrebas de la rue, de sorte que les voitures ne soient pas visibles depuis la rue, et qu'on ait une vue directe sur le parc. »

3) Questions diverses :

AVENIR DU TRAM

Un habitant : « Y a-t-il un nouveau transport en commun pour remplacer l'actuel Tram de prévu ? A l'échéance 2020 ? Comment les habitants pourront suivre les discussions sur ce sujet ? »

M. Donati : « En effet, lors du précédent mandat, la CUGN a abordé le projet de l'évolution du Tram à l'échéance de 2020. Les transports en commun sont du ressort du Grand Nancy. Nous, élus de Vandœuvre, nous y participons en tant que délégués communautaires. »

M. Carpena confirme : « Au service Transports en commun de la CUGN, il y a des ateliers très techniques qui travaillent sur l'avenir de la ligne 1 du Tram. Rien n'en sort actuellement, même dans les commissions communautaires. On fera comme pour les travaux qui dépendent de la CUGN : des réunions avec la population de toute la ville sur ce sujet, pour informer et récolter aussi vos remontées. »

Une dame qui habite à proximité du tram et de la pharmacie du Reclus a constamment des voitures garées devant chez elle, l'obligeant à aller se garer sur le parking d'une résidence privée, où elle a été repérée : « J'ai eu un petit papier sur ma voiture, me demandant de me garer ailleurs : comment faire ? »

M. Donati : « La proximité du tram occasionne la présence de voitures ventouses. Toute personne a le droit de se garer sur une place de stationnement située sur la voie publique, dans la mesure où elle ne vous gêne pas. Mais pas plus de sept jours. Si elle ne bouge pas au-delà de huit jours, on peut la faire ôter pour la mettre en fourrière. On vous propose de placarder sur des poteaux dans votre quartier un plan des parkings relais existants dans la ville, pour inciter les automobilistes à aller s'y garer. Mais c'est à la bonne volonté de ceux qui se garent là. »

Action : préparer le plan des parkings relais et le faire placarder sur des poteaux dans le quartier de la rue Jean Jaurès, Rue Victor Basch et rue du Reclus.

CIRCULATION dans l'avenue Général Leclerc

M. Donati : *« Dans votre quartier, notre préoccupation, c'est l'avenue Général Leclerc : c'est pourquoi, on a prévu une réunion publique avec un agent communautaire pour trouver une solution d'apaisement de la circulation dans cette avenue très passante. Cette réunion aura lieu le 30 juin à 18 heures (dans la salle située au-sol de l'église St Bernadette). »*

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Un habitant du chemin de la Fosse Pierrière : *« Pourquoi nos câbles électriques ne sont-ils pas enfouis, comme dans la rue Victor Basch ? »*

M. Donati : *« L'enfouissement des réseaux a été réalisé dans cette rue en même temps que les travaux de rénovation de la rue, avec une petite aide financière d'EDF. Mais cela n'est pas possible sur une rue qu'on ne rénove pas. Mais je vous propose que nous allions voir sur place avec vous. »*

Action : organiser une visite sur place Chemin de la Fosse Pierrière sur l'enfouissement des réseaux.

FIBRE OPTIQUE

Une habitante de la rue du Reclus déplore l'installation d'une grosse boîte blanche par Orange juste devant sa maison : *« je n'ai plus accès à mon mur, que je voulais rénover. Cette grosse armoire a été plantée devant chez moi sans que j'en sois avertie. Que puis-je faire, porter plainte ? En plus, j'ai plein de soucis avec ma connexion Internet. »*

M. Donati : *« La fibre optique est actuellement amenée par l'opérateur Orange. On a insisté pour qu'ils l'installent enfin dans notre ville, car de nombreux habitants étaient en zone blanche et / ou recevaient très mal Internet. Ils ont enfin agi. Mais il est vrai qu'on ne s'attendait pas à ces grosses boîtes blanches, installées parfois à des endroits pas très judicieux. A mon avis, ils ne voudront pas la déplacer. Au mieux, la ville pourra la camoufler en partie. »*

M. Carpena : *« Orange essaye d'installer ses boîtes blanches en début de rue, en trouant la voirie pour accéder aux gaines qui transportent les réseaux téléphoniques. Ils récupèrent ensuite les sorties de gaines chez les particuliers, pour éviter de creuser des tranchées le long des voiries. Leur système de gaines est d'ailleurs prévu pour cela. C'est une obligation technique pour eux. »*

L'habitante complète : *« L'armoire dépasse mon mur d'un mètre et est collée contre mon mur. Elle aurait été installée en face de chez moi, sur un espace public, cela aurait été mieux. »*

Une habitante souhaite savoir quand **la fibre optique** sera disponible.

M. Carpena : *« Actuellement, l'opérateur Orange fibre la ville. Ils amènent le branchement à l'entrée de l'immeuble : c'est un branchement horizontal. Le déploiement vertical allant de l'entrée de l'immeuble à l'entrée de votre logement, Orange le prend en charge car ils espèrent avoir plein de nouveaux clients. Une seule chose payante : depuis votre étage, votre prise de chez vous. En maison, c'est le même principe. Orange déploie la fibre optique jusqu'au niveau de l'entrée de votre terrain. A vous de payer le branchement qui va jusqu'à chez vous. Après, il s'agit pour vous de négocier avec Orange. »*

Les autres opérateurs, comme free par exemple, ne peuvent pas nous fournir la fibre optique !

M. Carpena : *« Dans les accords passés au niveau national entre les différents opérateurs, ils ont territorialisé la France. Orange a beaucoup plus d'implantations que les autres opérateurs parce qu'ils ont plus d'abonnés. Quant c'est Bouygues, Orange se connecte dessus. Mais vous gardez le choix de votre opérateur : on ne peut pas vous l'imposer sous prétexte qu'Orange a posé la fibre optique. Les bailleurs sociaux ont lancé un appel d'offres pour choisir l'opérateur qui posera la fibre optique dans leurs bâtiments, ce qui a gêné Orange dans son démarrage des travaux de pose de la fibre optique. C'est Numéricâble qui a remporté le marché des bailleurs sociaux. Numéricâble avait déjà un accord avec les bailleurs pour l'accès au câble télévision. Désormais, les bailleurs imposent Orange pour la télévision et Numéricâble pour la fibre optique, ce qui*

explique en partie le retard dans l'installation de la fibre optique sur notre ville. »

PROJET IMMOBILIER DE LA RUE NOTRE DAME DES PAUVRES

*Qu'advient-il du **projet immobilier de la rue Notre Dame des Pauvres** ?*

M. Donati : « *On travaille actuellement avec le promoteur immobilier ICADE et nous avons tenu une réunion de quartier avec les riverains de Brabois et les représentants d'une association de défense de l'environnement. Nous avons trouvé un compromis, avec un projet immobilier qui compte moins de logements que dans le projet initial. Le projet immobilier se compose de quatre bâtiments et compte environ 90 logements. Les riverains souhaitaient conserver la haie de chaque côté du terrain et craignaient une perte d'ensoleillement. Le promoteur s'est engagé à préserver ces haies et une partie du parc ce qui permet de préserver des arbres les plus remarquables, dont un grand séquoia sur le côté droit du terrain. Pour être sûrs que les arbres soient préservés, il est prévu que ces arbres soient cédés à la mairie, ce qui permettra la création d'un sentier reliant le bas de la rue Notre Dame des Pauvres à la Sapinière. »*

RESIDENCE BELLA VISTA

Un habitant de la résidence Bella Vista (Mmh) de la rue de la Fosse Pierrière expose son problème avec le bailleur social : « *on n'a pas accès à la télévision. Les techniciens sont passés et ils ont constaté que l'ascenseur perturbe le câblage de la télévision. »*

M. Donati regrette : « *C'est un problème avec votre bailleur. La ville ne peut rien faire. Il faut que vous contactiez directement MMh. »*

Un habitant : « *On manque de **places de stationnement**. Il n'y en a que 5 de gratuites, le reste, c'est payant [en location auprès du bailleur social] ».*

M. Donati : « *Nous sommes intervenus plusieurs fois auprès de la CUGN. Les bailleurs sociaux voudraient que les locataires prennent un emplacement de stationnement payant souterrain en plus de leur loyer. Mais ils devraient faire un loyer global, pour l'appartement et la place de stationnement souterrain. »*

Un autre habitant du bâtiment Bella Vista signale un problème de **bennes à ordures installées à côté du rocher**, qui bloque l'accès au parking de la résidence.

M. Donati : « *Une visite sur place est prévue le mardi 30 juin à 17 heures avec le responsable du Centre Technique. Le problème est que cette rue est une impasse, ce qui oblige les éboueurs à manœuvrer leur camion en marche arrière, manœuvre dangereuse et rigoureusement interdite par la loi. Les éboueurs récupèrent les bacs à ordures par le haut du chemin de la Fosse Pierrière : les riverains sont donc obligés de mettre leurs bacs au-dessus. Nous avons été obligés d'installer un rocher, pour couper la route aux motards. Le plot qui avait été installé au début a été saboté : il y a vraisemblablement conflit. Mais cette rue restera en impasse, pour éviter le raccourci que tout le monde prenait. Il faut trouver une solution acceptable par tous.»*

Le résident de Bella Vista propose de déplacer les bennes à ordures, en les mettant juste un peu plus haut et pas sur le passage de son parking.

RUE JEAN JAURES

Deux maisons sont frappées d'alignement :

Un habitant membre du comité de pilotage du Conseil de quartier : « **Où en est le projet de démolition des deux maisons frappées d'alignement dans la rue Jean Jaurès et du projet de parking à leur place ?** »

M. Carpena : « *Un espace a été réservé sur le PLU pour créer du stationnement. »*

Un autre habitant, qui a rencontré récemment un agent communautaire du service des transports, apporte un élément de réponse à l'autre habitant : « *L'agent communautaire m'a appris que ce projet est suspendu actuellement. Tout est en attente de l'évolution du Tram. Apparemment, la CUGN se réserve ce terrain pour un*

projet. »

Action : M. Donati propose aux habitants qu'un courrier soit envoyé à la CUGN sur cette question.

Trottoir trop étroit tout en haut de la rue :

Un habitant : *« Le trottoir tout en haut de la rue Jean Jaurès est beaucoup trop étroit : quand sera-t-il élargi ? »*

M. Donati : *« Il n'y a pas de projet de la CUGN à ce sujet à notre connaissance malgré les demandes de la mairie ».*

RUE VICTOR BASCH : HAIE ET ARBRES ARRACHES

Un riverain : Rue Victor Basch, deux magnifiques cerisiers et une haie ont été rasés et remplacés par un rideau vert en plastique. *« J'ai contacté la CUGN qui m'a répondu que la haie a été détruite suite à des plaintes de particuliers qui recevraient des herbes sur leurs voitures. Pouvez-vous convaincre la CUGN de laisser en l'état ? »*

M. Donati : *« On essaye de créer des espaces verts partout où c'est possible. Cette décision semble aberrante. On interrogera la CUGN à ce sujet. »*

TRANSFERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Une habitante souhaite savoir s'il est prévu de déménager l'école de musique et si oui, pour la mettre où ?

M. Carpena : *« Il était prévu dans un premier temps de l'installer à la place d'un parking pour envisager une construction neuve. »*

Monsieur le Maire : *« Les élus de la majorité vont se réunir le 30 octobre pour prendre des décisions concernant le PMT (Plan à Moyen Terme) : la création d'un nouveau bâtiment pour l'école de musique fait partie des décisions à l'ordre du jour de cette réunion. Actuellement, elle se trouve lovée à côté de l'école élémentaire Jeanne d'Arc, ce qui n'est pas terrible. Pourquoi pas l'installer à proximité de la médiathèque ? C'est une possibilité. »*

URBANISME

Un habitant estime que son quartier présente beaucoup d'attraits pour des promoteurs immobiliers et redoute la transformation de maisons en petits studios, ce qui entraîne des problèmes de stationnement dans le quartier. *« Est-ce qu'on protège suffisamment les terrains pour éviter les projets insensés comme rue du Docteur Gadol, avec la maison avec une reculée dans les jardins et éviter les excès comme à côté du restaurant les Fourneaux de Marius ou encore l'immeuble à côté du vendeur de pizzas dans la rue Victor Basch. »*

M. Carpena : *« Les personnes qui aménagent des studios dans une maison, c'est possible. Mais ils ont obligation de créer des parkings qui vont avec leurs studios, sinon, ils ne respectent pas les règles du PLU et les notaires bloquent la vente. C'est arrivé dans la rue du Tonneau dans le Village. Une plainte est déposée par la ville, car il est impossible de délivrer un certificat de conformité dans ce cas-là. Pour les immeubles des années 70 et 80, les règles en matière de nombre de places de stationnement étaient différentes (2 à 3 places pour un grand logement) des règles actuelles (1 place par logement quelle que soit sa taille). »*

M. Donati : *« Dans votre quartier, on est passé de la hauteur maximum acceptée dans le PLU de 12 mètres à 9 mètres, pour minimiser les dégâts. De plus on a protégé les cœurs d'îlots. Mais si on modifie le PLU, il faut aussi penser à l'existant. »*

Conclusion de Monsieur le Maire :

« Nous avons évoqué de nombreux sujets et en particulier les constructions en cours dans votre quartier. Nous avons eu d'autres cas pour lesquels nous sommes intervenus dans d'autres quartiers, par exemple à Tourtel :

où un habitant avait construit une maison dans son jardin. Nous sommes allés au tribunal administratif mais il n'a été condamné qu'à une amende de 1000 Euros avec sursis. Il existe des gens sans scrupules. On insiste pour éviter les constructions dans les jardins. Dans votre quartier, on a stoppé une construction sans permis. Nous allons modifier le PLU. Lorsque des riverains nous alertent sur un projet immobilier, nous rencontrons les promoteurs et nous échangeons avec eux, afin d'arriver à un compromis, comme pour le projet immobilier actuel d'Ïcade de la rue Notre Dame des Pauvres. Ïcade a accepté de négocier avec la ville et de revoir à la baisse le nombre de logements réalisés sur ce terrain. Nous avons compris vos différents besoins. Il est nécessaire de préserver votre environnement. Nous favorisons les échanges et les rencontres avec vous. Notre rôle est de vous rencontrer une fois par an pour voir comment résoudre les problèmes de votre quartier. »

Monsieur le maire convie les habitants à partager le pot de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Ce qui est acquis à la fin de la réunion :		
<ul style="list-style-type: none">Organiser une visite sur place chemin de la Fosse Pierrière sur l'enfouissement des réseaux.	Services techniques	Le 30/06/15
<ul style="list-style-type: none">Préparer un plan des parkings relais existants dans la ville pour le placarder dans l'avenue Jean Jaurès et autour.	Démocratie participative	Juillet 2015
<ul style="list-style-type: none">Rédiger un courrier à la CUGN à propos de l'avenir des deux maisons frappées d'alignement dans la rue Jean Jaurès + un courrier pour le pole de l'eau rue Basch à propos des arbres coupés.	Démocratie participative et relations CUGN	Dès que possible

Une visite sur place est prévue le **mardi 30 juin à 17 h**

Rendez-vous devant la résidence Bella Vista (MMh)
Rue de la Fosse Pierrière